

Délibération
du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du
Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 59
Membres absents : 19
Procurations : 07

Séance du 26 février 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le mercredi 26 du
mois de février, à 18 h, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Date de convocation : 20/02/2025
Date de transmission : 03/03/2025
Date de mise en ligne : 04/03/2025

Présents :

Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, M. ECKES Raymond, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GARNIER Fabienne, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, Mme HELGEN Sandrine, M. HUTTENSCHMITT Denis, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. PFENDLER Pierre, M. PILLERI Angelo, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, M. ROUDAIRE Joël, M. SAVARY Nicolas, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, Mme SFEIR Lola, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRICH Vincent, M. STRIBY Patrick, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. ADRIAN Daniel, M. BERNASCONE Gilbert, Mme CAZES Hélène, Mme DINTEN Françoise (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), M. FERON Jules, Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. KAHRIC Franck, M. KERN Gérard (pouvoir à M. ZELLER Thomas), M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert, M. MULLER Jean-Luc, M. OTMANE Rémy (pouvoir à M. PFENDLER Pierre), Mme ROSSE Christiane (pouvoir à M. ROUDAIRE Joël), M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. TURRI Pascal), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WILLER Christèle, Mme ZAKRZEWSKI Valérie (pouvoir à M. BOHLY Dominique)

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

10^{ème} QUESTION

Attribution de subvention au PETR du Sundgau dans le cadre de l'étude d'aide à la décision pour la mise en service d'une ligne de Car Express entre Altkirch et les Trois Frontières – Projet Sundgomobich (DELIBERATION n° 2025-010)

Le territoire du Sundgau est fortement multipolarisé, s'inscrivant au carrefour de trois agglomérations voisines : Mulhouse Alsace Agglomération au nord, l'agglomération bâloise et ludovicienne au sud-est et Grand Belfort Agglomération à l'ouest. La proximité de ces agglomérations engendre des déplacements pendulaires importants qui s'expliquent par une double logique :

- Une attractivité résidentielle soutenue par une accessibilité optimale aux espaces verts et un coût du foncier/de l'immobilier moins élevé que dans les centres urbains voisins ;
- Une forte concentration de sites majeurs d'emplois dans les agglomérations voisines, générateurs de déplacements et une attractivité des salaires de la Métropole de Bâle.

Près de 44% des travailleurs actifs du Sundgau, soit près de 8300 personnes, travaillent en Suisse, principalement dans l'agglomération bâloise. Ces déplacements, pour la grande majorité, effectués en voiture individuelle avec une forte incidence de l'autosolisme, créent de fortes pressions sur le réseau viaire, des nuisances (sonores et de pollution) pour les communes traversées et des émissions polluantes conséquentes.

Ce constat est renforcé par le fait qu'il n'existe actuellement aucun report modal en transport en commun sur les principaux axes en direction des pôles générateurs de déplacements, notamment sur l'axe Sundgau -Trois Frontières (Saint-Louis/Bâle). Le fort taux de motorisation des ménages et la facilité de déplacement en voiture individuelle accentuent également l'étalement urbain au cœur du secteur péri-urbain que représente le sud de l'Alsace.

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays du Sundgau a décidé de porter une étude opérationnelle d'implantation d'une ligne de Car Express reliant le territoire du Sundgau et le secteur des Trois Frontières associant l'ensemble des partenaires : Communauté de Communes Sud Alsace Largue, Communauté de Communes Sundgau, Collectivité européenne d'Alsace (CeA), Région Grand Est, Saint-Louis Agglomération, Eurodistrict Trinational de Bâle (ETB), Cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne et Projet d'agglomération AggloBasel.

L'étude se déroule en trois phases :

- une phase de diagnostic et des analyses origine/destination, réalisée durant le 2^e semestre 2024 ;
- une phase comportant l'étude de plusieurs scénarios dont les résultats sont attendus dans le courant du printemps 2025 ;
- une phase d'analyse détaillée du scénario retenu dont le résultat est attendu à la fin de l'été 2025.

La réalisation de cette étude s'inscrit dans un projet Interreg déposé par le PETR et disposant d'un budget global de 319 050 €, dont le plan de financement est le suivant :

▷ Interreg VI (FEDER) :	147 025 €
▷ Partenaires français dont :	147 025 €
PETR Sundgau	64 025 €
Région Grand Est	50 000 €
CeA	30 000 €
Saint-Louis Agglomération	3 000 €
▷ Partenaires Suisses dont :	25 000 €
Agglo Basel	15 000 €
R et C du Jura	5 000 €
Regio Basiliensis	5 000 €

Les crédits nécessaires sont inscrits à la fonction 8201 article 65748.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver l'attribution de la subvention proposée pour un montant de 3 000 € ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à prendre les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer les documents afférents.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 28 février 2025

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

